Limitations de responsabilité : Ce document est une copie traduite d'un document original en anglais. L'original signé est disponible sur le site Web en anglais correspondant de Husqvarna Canada Corp. En cas d'ambiguïté ou de conflit, la version originale du rapport, en anglais, prévaut.

Rapport en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*

Husqvarna Canada Corp.
Orbit Irrigation Products, LLC

La *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « **Loi** ») exige que certaines entreprises présentent un rapport sur les mesures prises pour prévenir et réduire le risque que du travail forcé ou du travail des enfants soit utilisé par elles ou dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ce rapport concerne l'exercice financier clos le 31 décembre 2024 et décrit les activités de Husqvarna Canada Corp. et d'Orbit Irrigation Products, LLC visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

Les entités déclarantes visées par le rapport sont conjointement appelées les « **Entités déclarantes** ».

Les Entités déclarantes sont des filiales en propriété exclusive de Husqvarna AB, la société mère ultime du Groupe Husqvarna. Au sein de Husqvarna Group, nous reconnaissons que l'esclavage peut prendre plusieurs formes. Cela peut inclure l'esclavage, la servitude, la traite de personnes, le mariage forcé, le travail forcé, la servitude pour dettes, le travail des enfants et le recrutement trompeur à des fins de travail ou de prestation de services. Husqvarna Group s'engage pleinement à exercer ses activités de manière responsable, en établissant et en respectant les normes éthiques les plus rigoureuses dans l'ensemble de notre groupe. Nous nous engageons à éliminer toutes les formes d'esclavage et à veiller à ce que tous les travailleurs bénéficient de conditions de travail décentes et d'occasions de croissance économique personnelle, tant au sein de notre entreprise que dans notre chaîne d'approvisionnement. Husqvarna Group est également engagé envers les principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui vise à aligner les entreprises sur les principes relatifs aux droits de la personne, au travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption, et participe à l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2013.

Le rapport comprend les activités menées à l'échelle du groupe auxquelles participent les Entités déclarantes, sauf indication contraire.

Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

Structure et activités

Les Entités déclarantes sont des filiales en propriété exclusive de Husqvarna AB, la société mère ultime de Husqvarna Group, dont le siège social est situé à Jönköping, en Suède. Fondé en 1689, Husqvarna Group est devenu un chef de file mondial en matière de produits et de solutions novateurs pour la gestion des forêts, des parcs et des jardins. Sa gamme de produits diversifiée comprend des robots-tondeuses, des tronçonneuses à batterie et à essence, des coupe-herbes, des tondeuses autoportées ainsi que des solutions d'arrosage. Husqvarna Group est également un chef de file en matière d'équipement pour la coupe et le forage de surfaces en béton, la préparation de planchers ainsi que d'outils diamantés pour l'industrie légère de la construction. Exerçant principalement ses activités sous les marques mondiales Husqvarna et Gardena, l'entreprise offre ses produits et solutions aux consommateurs et aux utilisateurs professionnels par l'entremise des ventes directes, de concessionnaires et de détaillants dans plus de 100 pays.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de Husqvarna Group à l'adresse https://husqvarnagroup.com, ainsi que le rapport annuel 2024 de Husqvarna Group à l'adresse https://www.husqvarnagroup.com/sites/husqvarna/files/pr/202504073721-1.pdf.

Husqvarna Canada Corp., située en Ontario, au Canada, exerce ses activités dans l'importation, la vente et la distribution de produits professionnels pour les forêts, les parcs et les jardins au Canada par l'entremise de sa Division Forêt et Jardin, ainsi que dans l'importation, la fabrication, la vente et la distribution d'équipement de construction légère et d'outils diamantés au Canada par l'entremise de sa Division Construction. En 2024, Husqvarna Canada Corp. comptait en moyenne environ 50 employés, tous situés au Canada. De plus, Husqvarna Canada Corp. contrôle directement Gardena Canada Ltd., située à Brampton, au Canada. Gardena Canada Ltd. exerce ses activités dans l'importation et la vente de produits d'entretien de jardin pour les clients résidentiels.

Orbit Irrigation Products, LLC., située à Salt Lake City, aux États-Unis, est un fabricant et fournisseur de produits d'irrigation pour les marchés résidentiel et commercial, et exerce ses activités depuis 1986. Elle distribue plus de 2 000 produits dans 40 pays répartis sur cinq continents. En 2024, Orbit Irrigation Products comptait en moyenne 260 employés, principalement situés à Salt Lake City, à l'exception de quelques représentants des ventes établis dans d'autres États et au Canada.

Limitations de responsabilité : Ce document est une copie traduite d'un document original en anglais. L'original signé est disponible sur le site Web en anglais correspondant de Husqvarna Canada Corp. En cas d'ambiguïté ou de conflit, la version originale du rapport, en anglais, prévaut.

Chaînes d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement de Husqvarna Canada Corp. fonctionne principalement par l'intermédiaire d'autres entités de Husqvarna Group. Husqvarna Group est une organisation manufacturière mondiale qui s'appuie sur un grand nombre de fournisseurs tiers situés partout dans le monde.

En plus de sa propre production, Orbit Irrigation Products, LLC s'approvisionne en matières premières, en composants et en produits fabricant d'origine principalement auprès de fournisseurs situés aux États-Unis et en Asie. De plus, une petite partie des achats provient d'autres entités de Husqvarna Group.

Politiques et processus de diligence raisonnable

Politiques

Husqvarna Group s'attend à ce que les fournisseurs acceptent certaines conditions, notamment qu'ils se conforment à toutes les lois, règles et réglementations locales et internationales applicables, conformément au Code de conduite et au Code d'éthique des fournisseurs de Husqvarna Group. Notre engagement à l'égard des droits de la personne et des conditions de travail décentes est intégré aux dispositions relatives à l'interdiction du travail forcé ou du travail des enfants. Comme indiqué dans le Code, le non-respect du Code et des Politiques de Husqvarna Group, y compris le fait de ne pas signaler un manquement, peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la cessation d'emploi. Si un partenaire commercial ne respecte pas le Code ou les autres lois ou règlements applicables, nous exigerons des mesures correctives appropriées et, au besoin, mettrons fin à la relation.

Les attentes auxquelles les fournisseurs doivent souscrire sont disponibles à l'adresse https://purchasing.husqvarnagroup.com/documentation#p32.

De plus, les Politiques de dénonciation de Husqvarna Group, tant à l'échelle du groupe que spécifiques à l'UE, protègent les personnes qui signalent de bonne foi contre les représailles et encouragent les signalements confidentiels et anonymes de préoccupations liées à la conformité par divers canaux, y compris une plateforme hébergée par un tiers offrant un soutien multilingue.

Processus de diligence raisonnable

Husqvarna Canada Corp.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Husqvarna Group intègre la durabilité dans l'ensemble de ses processus d'approvisionnement dans toutes ses divisions, en adoptant une approche fondée sur les risques pour collaborer avec les fournisseurs à haut risque identifiés en fonction de leur emplacement, de leur profil opérationnel et de leur importance dans les dépenses d'approvisionnement de Husqvarna Group. Ces fournisseurs rendent compte de leur performance en matière de durabilité par l'intermédiaire d'EcoVadis, un fournisseur d'évaluations tiers, selon un cycle d'évaluation triennal. Les nouveaux fournisseurs à haut risque font l'objet d'évaluations de durabilité ou de vérifications sur place[1], une pratique qui améliore la transparence, l'atténuation des risques et la comparabilité de la chaîne d'approvisionnement de Husqvarna Group. En 2024, 116 fournisseurs à haut risque ont complété l'évaluation d'EcoVadis, comparativement à 74 en 2023, dont 45 ont obtenu un résultat inférieur au seuil établi par Husqvarna Group, ce qui a entraîné la mise en place de mesures correctives et une réévaluation. De plus, Husqvarna Group aligne ses processus de diligence raisonnable sur la future directive sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises ainsi que sur d'autres lois connexes ayant une incidence sur ses produits et les produits de base de sa chaîne d'approvisionnement.

Approvisionnement responsable : Gestion des risques liés aux minéraux de conflit et aux chaînes d'approvisionnement de batteries

Étant donné son orientation vers les produits électriques et à batterie, Husqvarna Group reconnaît la nécessité de gérer les risques environnementaux et liés aux droits de la personne associés aux minéraux de conflit dans sa chaîne d'approvisionnement. Les minéraux essentiels aux produits électroniques et aux batteries au lithium-ion – tels que l'étain, le tungstène, le tantale, l'or (3TG), le cobalt et le mica – présentent des risques d'approvisionnement importants, notamment dans des régions comme la République démocratique du Congo. Le programme de diligence raisonnable de Husqvarna Group sur les minéraux de conflit vise à retracer l'origine des minéraux au-delà des fournisseurs directs afin d'éviter toute complicité involontaire dans des pratiques préjudiciables. En prévision de la réglementation de l'UE et en conformité avec les lignes directrices de l'OCDE, Husqvarna Group exige que les fournisseurs fournissent des renseignements détaillés sur l'approvisionnement au moyen de modèles de déclaration des minéraux de conflit et de rapports élargis, la collecte de données étant facilitée par un fournisseur tiers et alignée sur l'Initiative pour des minéraux responsables.

En 2024, Husqvarna Group a intensifié son engagement auprès des fournisseurs et élargi ses initiatives de renforcement des capacités afin de favoriser la transparence et d'encourager la participation active à des pratiques d'approvisionnement

[1] En 2024, dix vérifications sur place et une nouvelle vérification ont été effectuées.

éthiques. Ces efforts visent à renforcer l'alignement des fournisseurs sur les objectifs de durabilité de Husqvarna Group, afin que l'approvisionnement responsable demeure une priorité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Orbit Irrigation Products, LLC

Orbit Irrigation Products, LLC suit un processus de qualification des fournisseurs qui comprend une évaluation initiale de tous les fournisseurs, suivie de vérifications annuelles sur place de leurs processus en matière de responsabilité sociale. Les fournisseurs clés sont soumis à de nouvelles vérifications annuelles. De plus, certains fournisseurs sont soumis à des vérifications effectuées par un tiers.

Clauses contractuelles

Les modèles de contrat de Husqvarna Group, tels que les Conditions générales d'approvisionnement de matières directes et l'Entente générale de services, entre autres, comprennent des dispositions sur les minéraux de conflit, l'esclavage moderne, le code de conduite, les droits de vérification et les évaluations de durabilité fondées sur les risques de Husqvarna Group.

Risques liés au travail forcé et au travail des enfants et mesures correctives

Les processus décrits ci-dessus tiennent compte d'un ensemble de facteurs pour gérer les risques associés, notamment, aux types d'activités, à la chaîne de valeur, aux secteurs d'activité, aux matières premières et aux zones géographiques.

De plus, en tant qu'organisation manufacturière mondiale, Husqvarna Group s'appuie sur un grand nombre de fournisseurs tiers répartis dans le monde entier, y compris dans des régions où l'application des normes d'approvisionnement durable pose des défis importants. Par conséquent, nous avons identifié un impact négatif dans notre chaîne de valeur, lié aux défis associés à l'application des normes d'approvisionnement durable. Pour réduire cet impact, nous collaborons activement avec nos fournisseurs à chaque étape de leur progression vers des pratiques commerciales durables, en mettant l'accent sur des normes essentielles telles que la prévention du travail des enfants et du travail forcé, la sécurité des conditions de travail et le respect d'horaires équitables. Cela comprend une collaboration étroite avec les fournisseurs situés dans des régions où les défis réglementaires, économiques ou logistiques rendent difficile l'atteinte des normes d'approvisionnement durable. En collaborant avec ces fournisseurs, nous soutenons l'adoption de pratiques responsables alignées sur nos objectifs de durabilité, en veillant au respect des droits et de la sécurité des travailleurs dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Grâce à des partenariats continus et à des efforts de renforcement des capacités, nous construisons des chaînes d'approvisionnement résilientes qui privilégient non seulement l'approvisionnement responsable et la réduction de l'impact environnemental, mais qui protègent également les droits de la personne et favorisent des normes éthiques en matière de travail.

De plus, Husqvarna Group a identifié un impact négatif lié au travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement : En s'approvisionnant dans des régions géographiques ou des secteurs à haut risque où le travail des enfants est répandu, nous risquons de contribuer involontairement à la perpétuation de ces conditions, notamment en ce qui concerne les minéraux essentiels à la transition vers une économie à faible émission de carbone. Pour contribuer à atténuer cet impact, nous avons accru notre attention et nos efforts en matière de diligence raisonnable auprès des fournisseurs et révisons nos contrats d'approvisionnement avec certains fournisseurs à haut risque afin d'y inclure des dispositions renforcées de conformité, telles que les droits de vérification. De plus, nous avons identifié un impact négatif potentiel lié au travail forcé dans la chaîne de valeur : S'approvisionner dans des régions où les travailleurs font partie de populations vulnérables et où les cadres réglementaires sont faibles augmente le risque de travail forcé en raison de la vulnérabilité économique, de la protection juridique insuffisante et de l'exploitation par des agences de recrutement. Comme indiqué ci-dessus, Husqvarna Group aligne ses processus de diligence raisonnable sur la future Directive sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises ainsi que sur d'autres lois connexes. Voir plus haut sous la rubrique « Processus de diligence raisonnable ».

Mesures correctives en cas de perte de revenu

Non applicable.

Formation

En 2024, Husqvarna Group a assigné une formation obligatoire au Code de conduite aux employés cols blancs, comprenant un module relatif aux droits de la personne. De plus, Husqvarna Group a organisé un webinaire volontaire destiné à tous les employés cols blancs avec un expert externe en droits de la personne, portant sur la manière dont nous pouvons être plus conscients et contribuer à la solution mondiale pour éradiquer les atteintes aux droits de la personne dans les communautés où nous exerçons nos activités.

Évaluation de l'efficacité

Limitations de responsabilité : Ce document est une copie traduite d'un document original en anglais. L'original signé est disponible sur le site Web en anglais correspondant de Husqvarna Canada Corp. En cas d'ambiguïté ou de conflit, la version originale du rapport, en anglais, prévaut.

En 2024, nous avons mesuré l'efficacité de la prévention et de la réduction des risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement au moyen des canaux de déclaration mentionnés ci-dessus. De plus, Orbit Irrigation Products, LLC a effectué des vérifications de suivi pour confirmer la mise en œuvre des mesures correctives auprès des fournisseurs clés. Husqvarna Group a effectué une nouvelle vérification.

***

La page de signature suit.

Limitations de responsabilité : Ce document est une copie traduite d'un document original en anglais. L'original signé est disponible sur le site Web en anglais correspondant de Husqvarna Canada Corp. En cas d'ambiguïté ou de conflit, la version originale du rapport, en anglais, prévaut.

Approbation et attestation

Conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* et aux directives qui en découlent, et uniquement aux fins du respect de cette Loi, le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Husqvarna Canada Corp. et d'Orbit Irrigation Products, LLC.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à son article 11, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités mentionnées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.

Husqvarna Canada Corp.

_____

Chris Noeth

Directeur

Date : _____

J'ai le pouvoir d'agir au nom de Husqvarna Canada Corp.

Orbit Irrigation Products, LLC

_____

Stuart Eyring

Président

Date : _____

J'ai le pouvoir d'agir au nom de Orbit Irrigation Products, LLC.

_____

Nate Walker

Avocat général, Amérique du Nord

Date : _____

J'ai le pouvoir d'agir au nom de Husqvarna Canada Corp.